

## **L'article de la semaine : "Les vignettes porte-timbres"**

*Très certainement avez-vous déjà rencontré des vignettes porte-timbres au détour d'un album, mais peut-être ne connaissez-vous pas bien leur origine. Gaston Tournier est parmi les premiers à avoir retracé leur histoire, dans le numéro du 28 septembre 1928 du Messenger philatélique. L'intérêt de son article est également de mettre en lumière un fait assez surprenant, à savoir que certains porte-timbres permettaient aux usagers d'acheter leurs timbres... moins chers qu'à la Poste !*

## Les à côtés de la philatélie

### Les Vignettes Porte-Timbres

**L**ongtemps seulement recherchées par les érinophilistes, les vignettes porte-timbres semblent à présent retenir aussi l'attention des philatélistes. C'est que ces vignettes sont en effet des ancêtres directs de nos actuels timbres-publicité.

Les « purs », c'est-à-dire ceux qui traitent de schismatiques, de renégats, ou plus simplement d'ignorants ou de gâteaux ceux qui collectionnent ce qui ne figure pas dans les catalogues officiels — ainsi appelés parce qu'ils sont tous officieux — se refuseront à admettre jamais dans leurs sacro-saints albums ces humbles vignettes sous prétexte qu'elles n'ont point été éditées par l'administration des Postes.

Car elles ont le grand tort d'être des vignettes privées et, à ce titre, elles sont, à leurs yeux, dénuées de tout intérêt...

Mais ceux qui ne se contentent pas seulement de rechercher des petits carrés de papier cotés et surcotés dans le seul but d'emplir des pages d'albums, ceux qui aiment les recherches, qui veulent s'instruire et comprendre, qui considèrent la philatélie bien davantage comme une science que comme un innocent passe-temps ou un placement avantageux, ceux qui, enfin, se rendent compte que la grande histoire n'est souvent composée que de petits faits, ceux-là mettront soigneusement dans leurs albums les vignettes officielles ou privées lorsqu'elles pourront aider à reconstituer la genèse d'un événement philatélique.

C'est le cas des vignettes porte-timbres et beaucoup l'ont déjà compris.

\* \* \*

Le système de la publicité à l'aide d'une vignette encadrant de sa réclame un timbre-poste, semble remonter à 1907. Comme pour la carte-annonce de 1874, puis pour les cartes-lettres, les enveloppes et les pneus avec réclames, on chercha à donner une large diffusion à ces vignettes en faisant bénéficier leurs détenteurs d'une réduction sur la valeur faciale des timbres qui les accompagnaient. C'est ainsi que le carnet contenant 6 vignettes avec timbres à 0 fr. 10 était seulement vendu 0 fr. 50. Ce procédé paraît avoir été tout d'abord employé par une société de publicité dont les bureaux étaient situés 7 rue de la Bourse à Paris. Les carnets, en forme de triptyque, portaient, sur la première page, le texte suivant :

Le

Timbre poste Economique

L'exemplaire que nous possédons a trait à la Menthe-Pastille, liqueur qui, à cette époque, faisait une réclame effrénée, notamment par voie d'affiches.

Le verso de la couverture est occupé par une publicité représentant une bouteille de Menthe-Pastille. Puis, au milieu, 2 feuilles de 6 porte-timbres dont la première possède des timbres à 0 f. 10 (n° 138). Sur les autres volets figurent divers textes de publicité, notamment la reproduction de la célèbre affiche représentant les principaux souverains et chefs d'Etats dégustant la liqueur à la mode.

Ces vignettes étaient alors autorisées pour toutes les correspondances, sauf pour les lettres chargées. Aussi les avons-nous vu, accompagnées de tous les timbres en cours à l'époque, à l'exception, naturellement, des timbres au type Luc-Olivier Merson.

Tirées sur papier blanc, elles portaient, dans un encadrement en couleur, un texte de publicité dont les lettres se détachaient le plus souvent en blanc. Leur hauteur était de 35 à 37 mm. et leur largeur de 31 millimètres.

Certaines indiquaient, en haut de l'emplacement réservé au timbre, le texte suivant :

Publicité Bté S. G. D. G.

et en bas :

7, rue de la Bourse, Paris

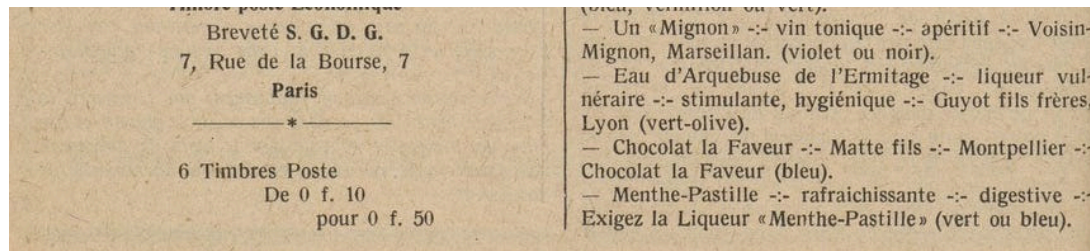
D'autres avaient, imprimées au dos, les lettres S. T. P. entrelacées (monogramme de la firme éditrice).

A ce type, que nous reproduisons ici, nous connaissons les textes suivants :



1° Publicité commerciale

— Manchon Hella à tête métallique :- le plus éclairant :- le moins cher :- 21 rue St Ferdinand, Paris (bleu vermillon ou vert)



“Longtemps seulement recherchées par les érinophilistes, les vignettes porte-timbres semblent à présent retenir aussi l'attention des philatélistes. C'est que ces vignettes sont en effet des ancêtres directs de nos actuels timbres-publicité.

Les «purs», c'est-à-dire ceux qui traitent de schismatiques, de renégats, ou plus simplement d'ignorants ou de gâteux ceux qui collectionnent ce qui ne figure pas dans les catalogues officiels — ainsi appelés parce qu'ils sont tous officieux — se refuseront à admettre jamais dans leurs sacro-saints albums ces humbles vignettes sous prétexte qu'elles n'ont point été éditées par l'administration des Postes.

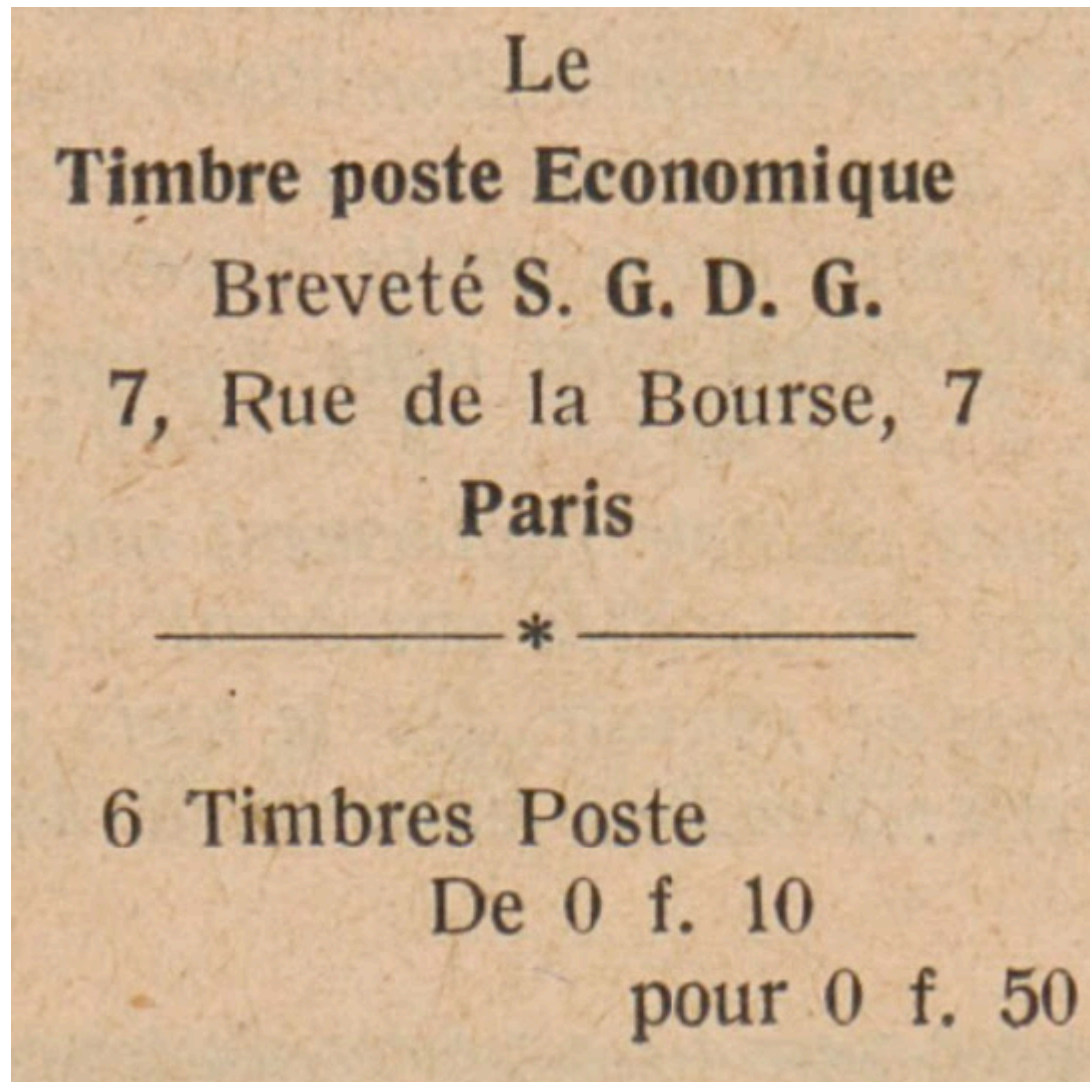
Car elles ont le grand tort d'être des vignettes privées et, à ce titre, elles sont, à leurs yeux, dénuées de tout intérêt...

Mais ceux qui ne se contentent pas seulement de rechercher des petits carrés de papier cotés et surcotés dans le seul but d'emplir des pages d'albums, ceux qui aiment les recherches, qui veulent s'instruire et comprendre, qui considèrent la philatélie bien davantage comme une science que comme un innocent passe-temps ou un placement avantageux, ceux qui, enfin, se rendent compte que la grande histoire n'est souvent composée que de petits faits, ceux-là mettront soigneusement dans leurs albums les

vignettes officielles ou privées lorsqu'elles pourront aider à reconstituer la genèse d'un événement philatélique.

C'est le cas des vignettes porte-timbres et beaucoup l'ont déjà compris.

Le système de la publicité à l'aide d'une vignette encadrant de sa réclame un timbre-poste, semble remonter à 1907. Comme pour la carte-annonce de 1874, puis pour les cartes-lettres, les enveloppes et les pneus avec réclames, on chercha à donner une large diffusion à ces vignettes en faisant bénéficier leurs détenteurs d'une réduction sur la valeur faciale des timbres qui les accompagnaient. C'est ainsi que le carnet contenant 6 vignettes avec timbres à 0 fr. 10 était seulement vendu 0 fr. 50. Ce procédé paraît avoir été tout d'abord employé par une société de publicité dont les bureaux étaient situés [7 rue de la Bourse](#) à Paris. Les carnets, en forme de triptyque, portaient, sur la première page, le texte suivant :



L'exemplaire que nous possédons a trait à la Menthe-Pastille, liqueur qui, à cette époque, faisait une réclame effrénée, notamment par voie d'affiches.

Le verso de la couverture est occupé par une publicité représentant une bouteille de Menthe-Pastille. Puis, au milieu, 2 feuilles de 6 porte-timbres

dont la première possède des timbres à 0 f. 10 Sur les autres volets figurent divers textes de publicité, notamment la reproduction de la célèbre affiche représentant les principaux souverains et chefs d'Etats dégustant la liqueur à la mode.

“Menthe-Pastille”

*Liquor Digestive et Rairaichissante*

Se boit pure ou à l'eau

E. GIFFARD, distillateur, ANGERS



LE  
**TIMBRE POSTE ÉCONOMIQUE**  
*Breveté S.G.D.G.*

7, Rue de la Bourse, 7  
**PARIS**

---

**6 TIMBRES POSTE**  
DE **0<sup>f</sup>10**  
POUR **0<sup>f</sup>50**

06537



E. GIFFARD

Distillateur  
Spécialiste ANGERS

EXIGEZ LA LIQUEUR  
MENTHE-PASTILLE

DANS TOUTES LES BONNES MAISONS

BON PRIME

Il suffira à tout acheteur du présent carnet de Timbres Poste Économiques d'en détacher cette feuille, suivant le pointillé, et de l'envoyer, sous enveloppe affranchie à 0<sup>f</sup>10, à l'adresse de M<sup>r</sup> E. GIFFARD, distillateur à Angers, en y joignant un timbre-poste de 0<sup>f</sup>10, pour recevoir en prime une bouteille-déchantillon de MENTHE-PASTILLE.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ces timbres peuvent servir pour toutes les correspondances sauf pour les lettres chargées

Le carnet de porte-timbres *Menthe-Pastille*. Source : 27e vente sur offre de la maison *La Postale*, mars 2022.

Les vignettes étaient alors autorisées pour toutes les correspondances, sauf pour les lettres chargées. Aussi les avons-nous vues, accompagnées de tous les timbres en cours à l'époque, à l'exception, naturellement, des timbres au type Luc-Olivier Merson.

Tirées sur papier blanc, les vignettes de la société S.G.D.G. portaient, dans un encadrement en couleur, un texte de publicité dont les lettres se détachaient le plus souvent en blanc. Leur hauteur était de 35 à 37 mm et leur largeur de 31 millimètres. Certaines indiquaient, en haut de l'emplacement réservé au timbre, le texte suivant : Publicité Bté S. G. D. G. et en bas : [7, rue de la Bourse, Paris](#). D'autres avaient, imprimées au dos, les lettres S. T. P. entrelacées (monogramme de la firme éditrice). (...)





Deux exemples de porte-timbres de la société S.G.D.G. : la *Société française des manchons Hella* et la *Belle Jardinière*.

A la même époque (1907) parut une autre vignette émise en signe de protestation contre la suppression, sur l'exergue des monnaies, de la devise : « Dieu protège la France ». (...) Il fut effectué plusieurs tirages de ces vignettes qui, durant quatre années, ornèrent des milliers de lettres. Il en résulte des différences légères dans la teinte du cadre qui, pour le rouge, va du chaudron au rose. La grosseur des 3 étoiles situées en bas du cadre est également variable. Enfin nous avons également vu des exemplaires en rouge, non dentelés.



Porte-timbre "Dieu protège la France"

A côté de ces vignettes pour ainsi dire «type», on fabriqua quelques imitations beaucoup moins artistiques (...) A titre documentaire, signalons pour terminer les imitations de porte-timbres que certains commerçants firent imprimer directement sur leurs enveloppes. (Maurice Lévy, Echos de l'Exportation, encres Maced, Quinquina Blanc, Laine éolienne, Baumann, etc...).



Un exemple de pseudo porte-timbre sur enveloppe : la poudre de savon pour coiffeurs Paul Aillaud.

Toutes ces vignettes servirent entre 1907 et 1912. Leur usage en fut, paraît-il, interdit vers cette époque par l'Administration des Postes, peut-être à cause de certains textes indésirables, peut-être aussi pour éviter une concurrence commerciale.

Mais avec la guerre, la franchise postale régnant en maîtresse et les règlements administratifs subissant force entorses, le porte-timbre reparut en

1915 sous forme de cette vignette multicolore éditée à la gloire des armées alliées. Nous connaissons cette vignette avec les portraits de Nicolas II, Albert 1er, Georges V, Pierre 1er, Poincaré et Victor-Emmanuel III. Un timbre du même genre, mais sans les deux drapeaux et le médaillon du bas, porte au centre : « Timbre des alliés ».



## Porte-timbre "Timbre des alliés"

Comme on le voit d'après ces quelques notes, la collection de vignettes porte-timbres, complément indispensable de toute collection de timbres-publicité détachés ou en carnets, est loin d'être monotone. (...) Certains porte-timbres sont absolument rarissimes, notamment ceux émis à l'occasion d'une fête (Le Cateau, Compiègne, Chalon-sur-Saône et Château-Thierry). Celui du millénaire de Cluny est moins rare car il figure souvent sur les cartes officielles éditées à cette occasion. (...)

G. Tournier."

- **Le lien** pour lire en ligne l'intégralité du numéro du 28 septembre 1928 du *Messenger philatélique* : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96777491/f7.item>

*Nous remercions Elliot Yeung, de la maison Le Timbre classique, pour son aide dans la réalisation des visuels de cet article.*